



## Ecole du Transport Exceptionnel

Devenez un professionnel de la conduite de convois exceptionnels et maîtrisez la réglementation.

## OBJECTIFS

Réaliser en sécurité, en matière de conduite, d'accompagnement, de chargement, d'arrimage, de déchargement, un transport routier national ou international d'une marchandise de type masse indivisible dont les caractéristiques, de poids ou de dimensions, entraînent le classement en convoi exceptionnel de l'ensemble de véhicule utilisé pour la transporter en regard des limites réglementaires fixées par le Code de la Route - de façon autonome et optimisée, dans le respect des contraintes réglementaires et sociales spécifiques à la circulation des convois exceptionnels, dans le contexte commercial de l'entreprise.

- **CP 1 :** Assurer les contrôles nécessaires à la prise en charge d'une marchandise de type masse indivisible et utiliser, en sécurité, les moyens de manutention pour assurer le chargement, arrimage, transport et déchargement du colis.
- **CP 2 :** Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique un ensemble routier relevant de la 1ère ou 2ème catégorie de convoi.
- **CP 3 :** Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules, représentatifs du marché actuel des remorques spécifiques au Transport Exceptionnel.
- **CP 4 :** Relever un dysfonctionnement : le résoudre ou transmettre l'information. Agir ou réagir en cas d'incident ou d'accident.
- **CP 5 :** Mettre en œuvre la réglementation qui encadre le transport de masse indivisible de 1ère, 2ème et 3ème catégorie.
- **CP 6 :** Préparer son itinéraire dans le respect des autorisations préfectorales de circulation de convois et des caractéristiques de la marchandise. Tenir son rôle de chef de convoi en coordonnant les dispositifs d'accompagnement.
- Obtenir le CACES® Engins de chantier catégorie 10 (hors production) selon R372m
- Obtenir le CACES® Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicules selon R390
- Obtenir l'AIPR niveau Opérateurs
- Obtenir la Formation Initiale des véhicules de Protection

## Public concerné et prérequis

- Conducteur poids lourd titulaire du permis CE, d'une FIMO et ou FCO en cours de validité, ayant satisfait à l'évaluation initiale.
- Age minimum : 18 ans

### Durée

7 Heures / Jour  
460 H total

### Effectifs

10 stagiaires maximum en salle  
maximum 5 stagiaires par véhicules

**Lieu : EURO TEAM CAPELLE – 730, Rue du Pailleras – 30 560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS.**



## Qualification des intervenants

- Formateurs qualifiés EURO TEAM CAPELLE ayant plus de 5 ans d'expérience dans le convoi exceptionnel

## Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
- Véhicules de transport de marchandises avec gabarit permettant la conduite en 1ère et 2ème catégorie de convois
  - Salles de cours équipées en vidéo-projection,
  - Livret individuel de suivi de formation,
  - Alternance Théorie / Pratique.

## Programme

- **70 H** >> Assurer les contrôles nécessaires à la prise en charge d'une marchandise de type masse indivisible et utiliser, en sécurité, les moyens de manutention pour assurer le chargement, arrimage, transport et déchargement du colis.
- **182 H** >> Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique un ensemble routier relevant de la 1ère ou 2ème catégorie de convoi.
- **49 H** >> Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules, représentatifs du marché actuel des remorques spécifiques au Transport Exceptionnel.
- **21 H** >> Relever un dysfonctionnement : le résoudre ou transmettre l'information. Agir ou réagir en cas d'incident ou d'accident.
- **46 H** >> Mettre en œuvre la réglementation qui encadre le transport de masse indivisible de 1ère, 2ème et 3ème catégorie.
- **52 H** >> Préparer son itinéraire dans le respect des autorisations préfectorales de circulation de convois et des caractéristiques de la marchandise. Tenir son rôle de chef de convoi en coordonnant les dispositifs d'accompagnement.
- **35 H** >> **Session finale d'examens**

- TARIF A PARTIR DE - 5 175 €



**Contact**  
04 66 61 09 15

## Sanction visée

Attestation de formation Conducteur du Transport Routier de  
Masses Indivisibles (CTRMI)

Obtenir les CACES® R482 Catégorie G, R490  
(avec télécommande), AIPR Opérateur, FIP